

16 Mai 1935

Le régime de la presse

Dans le dernier numéro de *Candida* un des rédacteurs de *Oui* et *Non* a consacré près d'une colonne aux choses de la Syrie et du Liban ; une colonne qui suscitera sans aucun doute bien des discussions et des polémiques.

Nous n'en retiendrons, pour nous, que les quelques lignes qu'il consacre au régime de la presse dans ces pays. « Là-bas, écrit ce Français, on a commencé par abolir la liberté de la presse. Il lui est donc ainsi impossible de nous mettre en garde contre les fautes commises par nos représentants ».

Si lapidaire que soit ce jugement, ou est bien forcé, cependant, de reconnaître qu'il est juste.

Evidemment, il y a plus malheureux que nous et dans le plus grands et de plus importants pays. Le régime non seulement de la presse mais de la pensée tout entière est saurais en Allemagne et en Italie, par exemple, à des conditions d'existence telles qu'un organe doit pratiquement être pour le gouvernement ou ne pas être. Nous n'en sommes heureusement pas réduits à ce degré d'asservissement et le mot d'un Haut-Commissaire : « Je suis là pour être critiqué » ne laisse pas, pour un journaliste libanais, que d'être réconfortant.

Mais l'exemple du pire ne suffit pas à nous consoler d'en être, quand au régime de la presse, où nous en sommes : en pleine instabilité et en plein arbitraire.

La presse de ce pays vit sous la menace de la suspension administrative, c'est-à-dire de l'arrêt pur et simple et immotivé du journal, pour un laps de temps indéterminé. Le journal ainsi suspendu ne reparait que sur un ordre tombé de haut et que rien, généralement, ne laissait prévoir. En cette matière il n'y a pas de légalité : il n'y a donc ni responsables, ni poursuites, ni procès, ni jugement. On peut regretter cet état de fait qui institue sur la presse du Liban et de la Syrie le règne du bon plaisir.

Pour être juste, il faut dire que si les suspensions sont arbitraires en principe, la réalité est autre. On devine bien, généralement, quel est l'article, la phrase ou le mot qui a provoqué les foudres du pouvoir. On devine également pourquoi. Mais la suspension, si on en connaît les causes, est-elle plus justifiée pour cela ? Et ne peut-on pas légitimement revendiquer pour ces pays, dont le régime politique revêt toutes les apparences du libéralisme, une liberté de presse qui serait tout ou moins régie par une censure ?

Le lecteur ne se doute pas à quel point le journalisme est devenu difficile quand il veut être sincère : à quel point il est devenu nécessaire de corriger, d'édulcorer, de châtrer la pensée et l'expression pour ne point risquer par un mot qui, écrit sans nulle mauvaise pensée, peut subir les interprétations les plus fâcheuses, de priver de travail pendant des mois entiers de nombreux travailleurs (rédacteur, reporters, clicheurs, typographes, imprimeurs) totalement irresponsables des colères officielles.

Nous pensons que le statut de la presse peut et doit être modifié. Qu'un gouvernement fort doit admettre les critiques sinon les encourager. Qu'il trouve même dans une presse libérée, des enseignements, voire des leçons dont il peut tirer profit.